

COMPAGNIE MINIÈRE DE L'OGOOUÉ (COMILOG)

Georges PERRINEAU
L'AVENTURE DE L'INDUSTRIE MINIÈRE
EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
par Jacques PECCIA-GALLETTO (Polytechnique, 1935)
et Paul GADILHE (Polytechnique, 1944)
(*Revue des ingénieurs des mines*, janvier 1995)

Henri Lafond, premier président de la Comilog — constituée en 1953 pour exploiter le grand gisement de manganèse de Moanda au Gabon — charge Georges Perrineau de la direction du projet qui comprend l'équipement de la mine, la construction d'un téléphérique et d'un chemin de fer et les installations du port d'embarquement de Pointe-Noire au Congo. Ces travaux sont accomplis en collaboration avec les équipes de l'US Steel, qui possède 49 % du capital (les 51 % restant se répartissant entre le BRGM, la Banque de Paris [BPPB] et Mokta).

Voir Mokta et SGF.

Exploitation du gisement de manganèse de Franceville
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 octobre 1956)

Une décision capitale pour l'économie de l'A.E.F. vient d'être prise : le gisement de manganèse de Franceville, un des plus importants du monde, va être mis en exploitation.

Cette décision, attendue depuis des mois, est intervenue à la suite de la dernière réunion du conseil d'administration de la société franco-américaine COMILOG (Cie minière de l'Ogooué), après que les dernières difficultés concernant le tracé de la voie d'évacuation du minerai et son financement aient été résolues.

Le minerai sera acheminé de la mine de Franceville jusqu'au port de Pointe-Noire par un téléphérique au départ de la mine, sur une distance inférieure à 100 km. et ensuite par le chemin de fer jusqu'à Dolisie, point de raccordement sur le chemin de fer Congo-Océan. L'établissement de la voie ferrée sera difficile, sans toutefois présenter d'obstacles exceptionnels. C'est dans la partie la plus montagneuse que le téléphérique sera construit. Le financement de la voie d'évacuation sera assuré par la compagnie avec le concours de la puissance publique. Une fois que les autorités de l'A.E.F. auront accordé les concessions nécessaires et que les conventions d'exploitation auront été passées, les travaux pourront commencer au printemps prochain. La cons-

Le gisement de Franceville s'étend sur plus de 20 km² et offre des réserves estimées à 150 millions de tonnes de minerai à 40 %. Les prévisions d'exploitation varient entre 700.000 et un million de tonnes par an. Ainsi, l'A.E.F. va devenir un des premiers producteurs mondiaux de manganèse après l'U.R.S.S.

La mise en exploitation de Franceville ouvre pour l'A.E.F. de belles perspectives, non seulement du fait de l'exportation du minerai, mais aussi en raison du traitement du manganèse qui pourra être fait sur place. Les industriels français envisagent, en effet, depuis quelque temps, de créer à Pointe-Noire une industrie du ferro-manganèse en

utilisant l'énergie électrique qui sera fournie par le barrage du Kouilou, dont on poursuit actuellement les études.

On sait que le capital de la Cie minière de l'Ogooué est réparti de la manière suivante : 51 % entre le Bureau minier de la France d'outre-mer, Mokta-el-Hadid et la Cie minière de l'Oubangui Oriental, et les 49 % restant à l'U.S. Steel.

La mise en exploitation du gisement de Franceville constituera, depuis la dernière guerre, la première grande réalisation industrielle dans les territoires d'outre-mer français avec participation d'important. capitaux étrangers. — (A.F.P.)

Régime fiscal de longue durée en faveur de sociétés
participant à la mise en valeur des T.O.M.
(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} juin 1957)

.....
Sont approuvées les délibérations de l'Assemblée territoriale du Moyen-Congo, du grand Conseil de l'A.E.F., de l'Assemblée territoriale du Gabon, accordant ce régime à la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog).

CIE MINIÈRE DE L'OGOOUÉ
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 février 1959)

Après l'appel d'offres intéressant la construction des 270 km. de voies ferrées reliant Dolisie à M'Binda, le conseil vient de faire le choix du groupe qui sera chargé de ces travaux. Il s'agit du groupe international d'entreprises comprenant la Compagnie Industrielle des Travaux « Citra » (France), l'Utah Construction (États-Unis), Taylor Woodrow (Grande-Bretagne).

Le marché, après mise au point, sera signé dans quelques semaines. Il portera sur un montant de l'ordre de 6 milliards de francs C.F.A.

Rappelons que l'évacuation du minerai de la mine jusqu'au point de départ du chemin de fer doit nécessiter la construction d'un téléphérique au sujet duquel des pourparlers sont en cours.

Un prêt important de la B. L. R. D. (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement) à la Compagnie minière de l'Ogooué (C. O. M. I. L. O. G.)
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1959)

Un communiqué de la Banque mondiale annonce que cet organisme a approuvé un prêt de la contrevaletur de 35 millions de dollars pour le développement de gisements de manganèse à très haute teneur dans la République du Gabon, en Afrique-Equatoriale Française.

Ce prêt est destiné à financer le matériel et les services nécessaires à l'exploitation des gisements, ainsi que la construction d'un transporteur aérien à câble de 73 kilomètres et d'une ligne de chemin de fer de 290 kilomètres pour assurer le transport du minerai à Pointe-Noire, port de la République du Congo, situé sur l'océan Atlantique. La mise en exploitation des gisements de manganèse du Gabon va diversifier les exportations de cette République et fournir une nouvelle et importante

source de rentrées de devises en accroissant la valeur des exportations du Gabon [...] de seize millions de dollars par an.

Lazard Frères and C^o, New York, se charge de la vente à des organismes privés d'une série d'obligations sélectionnées représentant au minimum la moitié du montant du prêt. Les clients recevront ainsi une série d'obligations sélectionnées se répartissant sur les quinze années représentant la durée totale du prêt. Jamais auparavant la Banque n'avait vendu des obligations à aussi longue échéance sans sa garantie.

Le prêt est consenti à la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), dont le siège est dans la République du Gabon. Le capital de la société se trouve réparti de la façon suivante : 14 % à la Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, société privée française propriétaire de gisements de manganèse et de minerai de fer en Afrique du Nord et détentrice de participations dans plusieurs autres compagnies minières ; 15 % à la Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville, société créée pour détenir les actions de la COMILOG et dont le capital appartient en parts égales à Mokta-el-Hadid, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Compagnie minière de l'Oubangui Oriental ; 22 % au Bureau minier, organisme national français chargé de faire des prospections et d'encourager le développement des exploitations de minerai ; enfin 49 % à l'United States Steel Corporation, et à sa filiale.

*
* *

Les gisements de la COMILOG couvrent quatre plateaux près de Franceville, ville située très loin à l'intérieur de la République du Gabon. La société a décidé d'exploiter les premières années une zone d'environ un kilomètre carré qui doit contenir près de neuf millions de tonnes de minerai. Au début, l'extraction s'effectuera à la cadence de 500.000 tonnes par an, ce qui ne représente qu'une fraction des réserves évaluées. Le minerai est à haute teneur et les conditions sont particulièrement favorables à une exploitation à ciel ouvert. Une usine de traitement sera construite pour le broyage, le lavage et le tri du minerai. Il est également prévu de construire sur le lieu de la mine des logements, des ateliers, une centrale et d'autres installations. On installera un transporteur aérien à câble de 73 kilomètres comportant dix sections, et ayant une capacité de 850.000 tonnes par an ; ce transporteur amènera les concentrés de la mine à M'Binda, terminus du chemin de fer. Cinq centrales Diesel placées le long du transporteur fourniront la force motrice ; de plus, des entrepôts pour le minerai seront édifiés à deux sous-stations afin de régulariser l'approvisionnement du chemin de fer. On construira une nouvelle voie de 290 kilomètres à travers la République du Congo pour relier M'Binda à un embranchement près de Dolisie sur la ligne Congo-Océan aboutissant au port de Pointe-Noire. À ce port, la COMILOG installera des entrepôts et du matériel de levage pour le minerai.

La COMILOG compte trouver facilement des débouchés pour son minerai, car le minerai de manganèse est un élément important de la production d'acier. L'actionnaire principal est lui-même, évidemment, un important producteur d'acier. COMILOG est bien placée, grâce à la haute teneur de son minerai, pour prendre une part du marché dès le début de son exploitation. La production d'acier absorbe 95 % de tout le manganèse. Rien qu'en Europe occidentale, les besoins de manganèse devraient passer du chiffre actuel de 1,5 million de tonnes à environ 2 millions en 1962.

Le prix de revient de ce projet est évalué à la contrevaletur de 89 millions de dollars. Le prêt de la banque servira en partie à régler les biens et services importés ; le reste sera fourni par un prêt de la contrevaletur de 7 millions de dollars qui est accordé par la Caisse centrale de coopération économique, agence du gouvernement français, chargé d'accorder des prêts de développement à la Communauté française, et par les actionnaires sous forme de souscription d'actions ou de prêt.

Les principaux plans et études techniques sont maintenant entièrement terminés. Les achats de biens et services ont été, et continueront d'être, faits sur une base internationale dans la plus large mesure possible. Les marchés de travaux publics pour la construction du chemin de fer ont déjà été conclus. Ces travaux dureront trois ans ; les premières expéditions de minerai sont prévues pour le milieu de 1962. Le gisement sera mis en exploitation et le transporteur, en service, six mois avant l'achèvement de la voie de chemin de fer afin que puissent être constitués des dépôts de minerai aux sous-stations et à M'Binda.

Les anciens territoires du Gabon et du Moyen-Congo formaient avec l'Oubangui-Chari et le Tchad la Fédération de l'Afrique Equatoriale Française. À la suite de leur vote en faveur de la Constitution de la V^e République, lors du référendum du 28 septembre 1958, ces territoires sont devenus des États autonomes à l'intérieur de la Communauté française et sont placés sur un pied d'égalité avec la République française et les autres États membres. Chaque État membre de la Communauté a l'entière responsabilité de ses affaires intérieures. La Communauté est chargée de la Défense, des Affaires étrangères, de la monnaie ainsi que de la politique économique et financière commune. Le président de la République française est le président de la Communauté, assurant ainsi un lien constitutionnel entre la France et les autres États membres.

Le prêt de la banque est accordé pour une durée de quinze ans et porte intérêt à 6 %, y compris la commission de 1 % affectée à la réserve spéciale de la banque. L'amortissement commencera le 1^{er} juillet 1963. Le prêt est garanti par la République française., la République du Gabon et la République du Congo.

La signature des documents de prêt doit avoir lieu ce soir à Washington. M. Hervé Alphand, ambassadeur de France, signera au nom du gouvernement français, M. René Vigier, président, au nom de COMILOG, et M. W. A.B. Iliff, vice-président au nom de la banque.

L'ÉCONOMIE DU GABON

Le Gabon possède de nombreuses ressources naturelles, mais la nature et le climat ont créé des conditions difficiles. Tout le territoire est couvert de forêts denses où, en raison du régime de pluies équatoriales, le climat est chaud et humide toute l'année.

Sur le littoral, le fleuve Ogooué, qui est navigable sur 360 kilomètres, et des petits cours d'eau fournissent des voies de transport suffisantes. À l'intérieur, le terrain est difficile : un plateau bas et deux chaînes de montagnes transforment en torrent les rivières et les rendent impropres à la navigation. Les quelques routes ne sont guère utilisables par les camions à la saison des pluies.

Le Gabon a une faible population, puisqu'il ne compte que 400.000 habitants en tout. Il existe plus de 40 groupes ethniques parlant des langues différentes et ayant des cultures distinctes. Les frontières entre les tribus sont moins strictement délimitées que dans d'autres pays d'Afrique et les rivalités entre tribus n'ont pas amplifié les problèmes politiques. La population vit en petits groupes le long des rivières, des routes ou des postes, laissant l'intérieur à peu près inhabité.

Les cultures sont surtout destinées à assurer la subsistance de la population et il n'existe que peu de possibilité de cultures commerciales.

Heureusement, le réseau de voies fluviales ouvre la plaine côtière à l'industrie du bois, qui a été la principale source de revenus du Gabon pendant de nombreuses années. La majeure partie des exportations de bois est constituée par des sciages et le reste par des contreplaqués et des bois de placage.

C'est surtout l'okoumé qui est exporté ; il s'agit d'un résineux qui convient bien comme contreplaqué, car il se déroule bien. Les forêts les plus accessibles ont été progressivement épuisées et, depuis la seconde guerre mondiale, l'industrie du bois a dû pénétrer plus à l'intérieur, compensant les frais de transport plus élevée par une mécanisation intensive.

Le Gabon trouve de nouvelles sources de revenus dans son sous-sol. Après 15 ans de prospection, le pétrole a jailli en 1956 près de Port-Gentil. On ne pense pas qu'il s'agisse d'un gisement important, mais comme il se trouve sur le littoral, il est facilement exploitable. Cinq cent mille tonnes de pétrole ont été expédiées en 1958, soit 20 % des exportations totales, et les expéditions devraient atteindre en 1960 1 million de tonnes, évaluées à 14 millions de dollars. Si l'on y ajoute l'exploitation du gisement de manganèse de la COMILOG, qui devrait accroître d'environ 16 millions les recettes d'exportation du Gabon, ces investissements feront progresser considérablement les exportations traditionnelles du Gabon, plus que doublant leur valeur dans l'espace de six ans. La contribution directe et indirecte que ces projets apporteront au budget aura également beaucoup d'importance.

Du fait de la nature de ses ressources et de sa faible population, le Gabon dépend pour son expansion économique d'industries qui ont besoin de leurs investissements en machines et matériel plutôt que de main-d'œuvre, ce qui exige un substantiel apport de capitaux publics et privés, complété par des techniciens et des cadres.

LA REPUBLIQUE DU CONGO

La République du Congo a un rôle important à jouer sur le plan économique en fournissant des voies d'accès aux républiques situées au nord. La construction du chemin de fer de la COMILOG, raccordé à Pointe-Noire par la ligne Congo-Océan, va accroître le revenu que le transit procure à la République et va fournir un accès à d'importantes ressources forestières encore inexploitées, parce qu'elles étaient jusqu'à présent inaccessibles.

1962 : démarrage.

1970 : OPA de la Société Le Nickel (SLN) sur Mokta

1974 : Imétal¹ chapeaute Mokta, Peñarroya et la SLN (50 %)

Jean Suret-Canale,
Afrique noire et capitaux, t. 1, Paris, Éd. sociales, 1987.

En 1974, Mokta [détient] 14 % de la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) : manganèse du Gabon ; 1/3 du capital de la Société auxiliaire du manganèse de Franceville (SAMAF) : intéressée pour 15 % à la COMILOG, ce qui lui fait en 1972, après échange des actions SAMAF contre des actions COMILOG, 19 % du capital ; 40 % de la Compagnie des mines d'uranium de Franceville (COMUF) au Gabon et 50 % de Péchiney-Mokta (Uranium).

COMILOG (CIE MINIÈRE DE L'OGOOUÉ)(GABON)
(Dafsa, *Liaisons financières*, 1978)

ACTIONNAIRES

¹ Imétal : holding contrôlé par Elf-Aquitaine (50 %), la Cie du Nord (Rothschild), 20,46 % et Amax (USA), 10,65 %.

MOKTA (COMPAGNIE DE)	16,93
PARTICIPATIONS	
POMAGALSKI (STE AN)	25,00
SODAFE (STE DÉVELOPPEMENT AFRIQUE ÉQUATORIALE)	16,22

Who's who, 1979 :
Dangeard (BRGM).

Who's who, 1979 :
GUIZOL (Christian, Yves, Marie), ... ingénieur à la Comilog à Moanda (1960)... Imétal*

Who's who, 1979 :
HERVOUET (René, Pierre, Leon, Marie), ingénieur. Né le 7 juin 1928 à Torfou (M.-et-L.). **Fils de Léon Hervouet, lieutenant-colonel**, et de M^{me}, née Jeanne Chemineau. Père de 2 enf. : Françoise, Martine. **Études : Prytanée militaire de La Flèche**. Dipl : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées. Carr. : chef de l'arrondissement des travaux publics de Yaoundé, puis chef du service de l'urbanisme et de l'habitat de Guinée (1954-1958), ingénieur puis chef du département des travaux neufs à la Société des mines de fer de Mauritanie (Miferma*) (1959-1964), directeur administratif et financier de Miferma (1964-1970), directeur délégué de Miferma en Mauritanie (1970-1974), directeur délégué de la Société nationale industrielle et minière pour le Complexe minier du Nord en Mauritanie (1975-1977), **directeur général de Comilog à Moanda (depuis 1977)**. Décor. : chevalier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'ordre national mauritanien. Sport. : tennis, ski. Adr. : prof., Comilog, Moanda (République gabonaise) ; privée, 8-10, rue Boissonnade, 75014 Paris.

Who's who, 1979 :
LEVEAU (Michel). ingénieur. Né le 30 nov. 1930 à Neuilly-sur-Seine (Seine). Fils de Raymond Leveau, ingénieur, et de M^{me}, née Georgette Bentot. Mar. le 31 oct. 1953 à M^{lle} Sylvie-Janine Ozanne (4 enf. : Corinne, Fabienne, Carole, Laurence). Études : Lycée Saint-Louis et École nationale supérieure des mines de Paris. Dipl : ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur au corps des mines. Carr. : ingénieur à la direction des mines et de la géologie de l'Afrique occidentale française (1957-1959), directeur des mines et de la géologie de la Fédération du Mali (1960-1961), conseiller du ministre de l'Industrie et du Plan de la République du Sénégal (1960-1963), ingénieur à la direction des mines au ministère de l'Industrie à Paris, rapporteur de la commission de l'eau, rapporteur de la commission d'aménagement du territoire (1963-1966), ingénieur en chef des mines, **directeur (1966), puis directeur général adjoint (depuis 1971) de la Compagnie minière de l'Ogooué [Comilog]**, président (1975-1977) du Centre du manganèse, professeur d'économie à l'Institut international d'administration publique (1964-1977), président-directeur général (depuis 1974) de Comirey. Œuvres : divers articles sur les problèmes économiques (mines, gestion des ressources en eau, industrialisation des pays en voie de développement). Décor : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Étoile équatoriale. Sports : ski, plongée sous-marine. Adr. : prof., 191, av. Charles-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine ; privée, 8, rue Villebois-Mareuil, 75017 Paris.

Who's who, 1979 :
MUFFANG (Philippe, Joseph, Émile, Georges)... directeur financier de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog) (1967-1971)...

Who's who, 1979 :

SYLVOZ (Henri), ingénieur. Né le 20 août 1912 à Pussy (Savoie). Fils d'Alphonse Sylvoz, directeur de société, et de M^{me}, née Marie Guillet. Mar. le 6 janv. 1942 à M^{lle} Germaine Walsler. Études : Collège de Vienne, Lycée du Parc à Lyon, École nationale supérieure des mines de Nancy, Institut de géologie de Nancy. Dipl. : ingénieur civil des mines, ingénieur géologue. Carr. : ingénieur à la Compagnie minière de l'Oubangui oriental [CMOO*](1938-1939), directeur de la Société minière du Kouilou (1946-1948), directeur général adjoint en Afrique (1949), directeur général en Afrique (1953-1958), puis ingénieur conseil (1959-1961) de la Compagnie minière de l'Oubangui oriental [CMOO], chef du département mine (1962), puis directeur en Afrique (1964), [directeur général \(depuis 1972\)](#), [puis président \(depuis 1977\) de la Compagnie minière de l'Ogooué \[Comilog\]](#). Décor. : officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Étoile équatoriale, officier de l'Étoile d'Anjouan, du Mérite congolais, du Mérite centrafricain. Sport : aviation. Adr. : prof., Comilog, 195, av. du Général-de-Gaulle, 92521 Neuilly-sur-Seine ; privée, résidence d'Ambeille, 66190 Collioure.

René VIGIER (1898-1979)
Polytechnique (promotion 1916), corps des mines.
par Pierre Massé (X 16) de l'Institut
(*La Jaune et la Rouge*)

René Vigier était né le 5 novembre 1898, à Salles-d'Angles en Charente.

Il fit ses études secondaires au collège de Cognac [...]

De 1949 à 1959, il fut directeur général du Bureau Minier de la France d'Outre-Mer (BUMIFOM) qu'il fit bénéficier de l'expérience acquise au Maroc. Il joua ainsi un rôle primordial dans la reconnaissance et la mise en valeur de gisements importants, notamment ceux de MIFERMA* en Mauritanie et de COMILOG au Gabon. La soixantaine venue, il devint président-directeur général de COMILOG, et réalisa avec un plein succès la mise en exploitation de la mine de Moanda qui évacue chaque année 2 millions de tonnes de minerai de manganèse par un téléphérique de 72 kilomètres, puis par le chemin de fer aboutissant à Pointe-Noire. Le soin avec lequel il établit le dossier technique et financier de l'opération valut à COMILOG un prêt important de la Banque Mondiale. En 1967, il devenait président d'honneur, avec la satisfaction d'être l'un des hommes ayant le plus contribué au resserrement de l'amitié franco-africaine après la décolonisation.

1980 : IMÉTAL ABSORBE MOKTA
Création de la Cie française de Mokta : uranium
Reprise en direct des anciennes participations de
Mokta dans Comilog, etc.

Imétal, rapport 1981
Participations minières et industrielles diverses Mines

[7] Au Gabon, COMILOG a enregistré une diminution de ses ventes de minerai de manganèse, mais l'augmentation du chiffre d'affaires due à la hausse du dollar a permis de maintenir le bénéfice de 1981 (44 millions) pratiquement au même niveau que celui de l'année précédente.

1982 : NATIONALISATION DU GROUPE ROTHSCHILD

Pierre Péan,
Affaires africaines,
Fayard, 1983, 346 p.

[29] À Moanda — dans le Haut-Ogooué — existe l'un des plus importants gisements du monde de manganèse. Il a été découvert en août 1934 par Boris Choubert, ingénieur [30] d'origine russe chargé par le gouverneur général Antonetti — qui fut à l'origine de la découverte des premiers indices pétroliers — de prospecter le sous-sol gabonais. La mise en exploitation ne commença que 28 ans plus tard, le 10 octobre 1962. C'est la société sidérurgique américaine U.S. Steel qui est le plus gros actionnaire (43,7 %) de la COMILOG, le groupe qui exploite le manganèse gabonais. Le minerai est acheminé vers le Congo-Océan par le plus grand téléphérique du monde, long de 76 kilomètres.

1983 : POUR RENFLOUER LA SLN, ENTRÉE DANS IMÉTAL D'ERAP² (29,9), SUEZ (16,11) ET COGEMA (12,4)

Le Figaro, 7 avril 1984 :

Imétal annonce la cession progressive à l'État gabonais de 10 % du capital de la Comilog* sur les 13 % qu'elle détenait.

COMILOG* (Imétal : 13,2 %)
(Imétal, rapport 1984, p. 6)

La demande de minerai de manganèse a été stimulée par la reprise, en 1984, de la production mondiale d'acier et par une anticipation des producteurs de ferro-alliages. Dans ce contexte, les ventes de COMILOG ont atteint 2.172.000 tonnes, contre 2 millions de tonnes en 1983, et le résultat de la société s'établit à 4.763 millions de francs CFA, contre 2.967 en 1983.

² ERAP : Entreprise de recherches et d'activités pétrolières. Holding public contrôlant la SNEA (Société nationale Elf-Aquitaine).

Manganèse (en milliers de t.)	1982	1983	1984
Maroc (SACEM)	96,5	74,2	59,1
Gabon (COMILOG)	1.484,0	1.856,6	2.119,0
Total	1.580,5	1.903,8	2.178,1

1988 : IMÉTAL CÈDE SA PARTICIPATION DANS LA COMILOG À ERAMET-SLN

Fin 1995, Eramet monte à 46 % dans la Comilog, qui vient elle-même de reprendre le site de Boulogne, l'un de ses principaux clients (*Les Échos*, 3 septembre 2003).

1998 : PRIVATISATION D'ERAMET FUSION ERAMET-AUBERT & DUVAL

2000. — Inauguration de l'usine d'enrichissement et d'agglomération du minerai de manganèse de Moanda (Gabon).

* *
*

LA BRANCHE MANGANÈSE D'ERAMET EN 2002

Après l'acquisition des unités de production d'alliages de manganèse du groupe norvégien Elkem en 1999, Eramet Comilog Manganèse est aujourd'hui le premier producteur mondial d'alliages de manganèse pour la sidérurgie avec la gamme de produits la plus étendue du marché.

La branche est également le premier producteur mondial de produits à base de manganèse pour l'industrie chimique : piles électriques, ferrites, engrais, alimentation animale...

À travers sa filiale Comilog, la branche Manganèse est le deuxième producteur mondial de minerai de manganèse à haute teneur grâce au gisement de Moanda (Gabon).

L'activité de la branche est totalement intégrée : du minerai aux ferro-alliages et aux dérivés chimiques du manganèse.

Parallèlement, Eramet Comilog Manganèse a développé une activité de services à l'industrie : retraitement de catalyseurs issus de la pétrochimie et récupération des métaux contenus, régénération de solutions issues de la fabrication des circuits imprimés, recyclage des piles et batteries.

La branche dispose d'un réseau de 16 sites industriels répartis sur 4 continents (Afrique, Asie, Europe, Amérique).

STRUCTURE JURIDIQUE

La branche manganèse en 2002
(millions d'euros)
Chiffre d'affaires 879
Résultat d'exploitation (20)
Marge brute d'autofinancement 26
Investissements 46
Effectifs 7 060

(tonnes)
Production de Minerai de Mn y compris aggloméré 1 856 000
Livraison d'alliages de Mn 958 700

Romain Zaleski conteste les comptes d'Eramet
par VALÉRIE LÉBOUC
(*Les Échos*, 20 mai 2003)

[...] L'ancien haut fonctionnaire français, reconverti dans les affaires, [...] est un gros actionnaire minoritaire d'Eramet, dont il détient, via son holding Maaldrift, 13,7 % du capital. [...] Si le manganèse a représenté 42 % du chiffre d'affaires d'Eramet l'an dernier, sa contribution au résultat est lourdement négative. Les pertes d'exploitation, qui s'élevaient à 3 millions d'euros en 2001, se sont creusées pour atteindre 20 millions, selon les comptes consolidés de l'année 2002. Un chiffre que Romain Zaleski, qui connaît bien les usines concernées pour les avoir lui-même dirigées, conteste : il les évalue en fait à près du triple (59 millions d'euros), laissant planer un doute sur les comptes présentés aux actionnaires. [...] L'ampleur [...] des pertes aurait été masquée par des apports en capitaux et des abandons de créances effectués par la société Comilog SA.

Société gabonaise dont Eramet détient 60,47 % du capital — et dont Romain Zaleski est aussi actionnaire minoritaire à hauteur d'environ 7 % —, Comilog gère (via sa filiale Comilog France) l'usine d'agglomération du manganèse au Gabon ainsi que le site français de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). Entre 1999 et 2002, Comilog SA aurait apporté à sa filiale française 132,7 millions d'euros auxquels se seraient ajoutés 25 millions d'abandons de créances. Ces accusations se doublent d'une mise en cause des investissements récents réalisés par Eramet pour créer une usine d'agglomération du minerai au Gabon et pour construire un nouveau haut-fourneau à Boulogne.

Le nouveau PDG d'Eramet, Jacques Bacardats, se dit « surpris par ces graves accusations », réaffirmant la « validité des comptes présentés aux actionnaires. Tout autre chiffre n'a pas de valeur ». Jacques Bacardats ajoute que la construction du haut fourneau de Boulogne a nécessité une augmentation de capital de Comilog France par Comilog SA de 64,8 millions d'euros, « une opération classique de haut de bilan sans incidence sur le compte d'exploitation ». Quant aux difficultés de fonctionnement des deux usines, le patron d'Eramet explique qu'elles sont en voie de résolution. « L'usine de Boulogne tourne actuellement à 70 % de sa capacité et celle du Gabon est à même de produire les volumes attendus de 600.000 tonnes par an. »

Quant au problème récurrent de l'acheminement du manganèse à l'usine de Libreville par le chemin de fer, Jacques Bacardats déclare qu'à la suite de la déchéance du précédent concessionnaire, Comilog s'est vu confier un mandat de quatre mois d'administration provisoire de cette ligne à l'expiration duquel le groupe pourrait demander à faire partie du nouveau consortium concessionnaire. Plus généralement, Jacques Bacardats annonce qu'un audit complet de la branche manganèse a été lancé il

y a un mois et que le groupe, qui compte bien redresser ses performances, en tirera les conclusions qui s'imposent, notamment en termes d'effectif.

Eramet
1^{er} trimestre 2003
www.eramet.fr

[...] Deux changements de périmètre concernent Eramet Manganèse : la société Sadaci (Belgique) a été cédée au quatrième trimestre 2002, tandis que l'usine d'alliages de manganèse de Guilin (Chine) a été acquise au troisième trimestre 2002. [...]

→ Eramet Manganèse

Le chiffre d'affaires d'Eramet Manganèse est en recul de 13 %. À périmètre comparable, il baisse de 10 %. [...]

Les livraisons d'alliages de manganèse d'Eramet sont en retrait de 8 % par rapport au premier trimestre 2002 qui avait bénéficié d'une réduction des stocks, mais sont en redressement par rapport au quatrième trimestre 2002 grâce à la remontée graduelle de la production à Boulogne-sur-Mer (France) et au retour à une production normale en Norvège. La montée en production du nouveau haut fourneau de Boulogne-sur-Mer s'est poursuivie au premier trimestre et son rythme de fonctionnement s'améliore progressivement. En Chine, Eramet va rationaliser sa production d'alliages de manganèse en fermant l'usine de Shaoxing. La production correspondante sera transférée à l'usine de Guilin acquise au troisième trimestre 2002. Eramet renforce ainsi la compétitivité de sa base industrielle en Chine.

La production de minerai de manganèse de la mine de Moanda (Gabon), y compris sous forme d'aggloméré, est restée stable par rapport au quatrième trimestre 2002 mais elle est inférieure de 8 % à celle du premier trimestre 2002. La production d'aggloméré a poursuivi sa progression et se situe à un niveau proche de la capacité prévue.

Les conditions de fonctionnement du Transgabonais continuent de faire l'objet d'un examen attentif par Comilog.

Dans la chimie du manganèse, l'activité est en retrait par rapport au premier trimestre 2002. Un plan d'adaptation des structures a été engagé pour faire face à cette baisse.

Regain de tension sur les métaux à base de manganèse
par DENIS COSNARD
(*Les Échos*, 3 septembre 2003)

À la baisse. La Chine peut être montrée du doigt quand il s'agit d'expliquer les hauts et les bas du manganèse et de ses alliages. Cet été, la demande chinoise s'est envolée, poussant les cours du manganèse jusqu'à 1.240 dollars la tonne, à la mi-août, alors qu'elle ne se traitait qu'à 975 dollars en juin. La demande en Chine est telle que les prix y sont en nette hausse, ce qui décourage les exportateurs, au détriment de l'approvisionnement européen. Une situation qui, selon un spécialiste à Londres, devrait évoluer à la baisse, les cours s'orientant, au dernier trimestre, autour de 1.150 dollars la tonne.

En revanche, [le marché du ferro-manganèse, dont Comilog est le premier producteur mondial](#), stagne dans la fourchette de 470 à 500 euros la tonne depuis un

an. « Comme il n'y a pas de marché officiel, nos calculs reflètent la tendance recueillie auprès des différents producteurs », explique Simon Cassy, du « Metal Bulletin », qui rappelle cependant que le marché a fortement chuté puisque le cours moyen en 2001 s'affichait autour de 960 euros la tonne.

Le Gabon en appelle aux Français pour diversifier son économie
par LAURENCE TOVI
(*Les Échos*, 10 décembre 2003)

[...] À Paris, les autorités gabonaises ont donc tenté de faire valoir les potentialités du pays, notamment minières. Le pays est le deuxième producteur mondial de manganèse. Jusqu'à maintenant dans les mains de Comilog, le secteur s'ouvre à la concurrence avec l'arrivée récente du brésilien CVRD. [...]

2005 (novembre). — ERAMET obtient la concession du Transgabonais pour trente ans.

Eramet : accord sur l'augmentation de la part du Gabon dans la filiale Comilog
(*Les Échos*, 15 octobre 2010)

Le groupe minier français Eramet a annoncé hier avoir finalisé un accord prévoyant l'augmentation de la part du Gabon dans sa filiale de manganèse Comilog de 25,4 % aujourd'hui, jusqu'à 35,4 % au maximum d'ici à 2015. « Eramet et la République gabonaise sont parvenus à un accord sur les termes, modalités et calendrier de la convention prévoyant le renforcement de la participation de la République gabonaise au capital de la société Comilog », a écrit le groupe. Le principe de cet accord avait été annoncé en juin, mais ses modalités restaient à préciser. « Les discussions continuent » entre les deux parties sur l'entrée du Gabon au capital d'Eramet, selon un porte-parole du groupe. L'État africain vise une participation de 4 % à 5 % du capital.

Eramet : vers une plainte contre la filiale gabonaise Comilog
(*Les Échos*, 17 janvier 2011)

Le député gabonais de Moanda, où la Comilog exploite du manganèse, a affirmé samedi avoir rassemblé 300 plaintes pour réclamer 730 millions d'euros à la filiale d'Eramet, coupable selon lui de dégâts à l'environnement et à la santé des anciens travailleurs et habitants. « Nous sommes en possession de plus de 300 plaintes individuelles, auxquelles seront associées celles de plusieurs ONG nationales et internationales spécialisées dans la protection de l'environnement. Nous sommes fondés à réclamer des dommages et intérêts pour la ville et les populations de 731 millions d'euros », a affirmé le député Jean-Valentin Leyama, qui veut déposer ces plaintes au tribunal aujourd'hui.

2012 (MAI) : LE FSI (FONDS STRATÉGIQUE
D'INVESTISSEMENT)
REPREND LES 26 % D'AREVA DANS ERAMET-SLN
